DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Délibération
n° 2018.09.301

Rapport annuel du délégataire AGUR - Année 2017 - contrat de délégation de service public d'assainissement collectif sur le périmètre de la commune de Roullet Saint Estèphe

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 septembre 2018**

Secrétaire de séance : Monique CHIRON

Membres présents :

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Jean-Christophe THIANT

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU

Suppléant(s) :

Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIANT

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Véronique ARLOT, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Jeanne FILLOUX, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION N° 2018.09.301

ASSAINISSEMENT	Rapporteur : **Monsieur COURARI**

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE AGUR - ANNEE 2017 - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNE DE ROULLET SAINT ESTEPHE

Conformément aux articles du chapitre 11 du contrat du 23 décembre 2011, qui s'applique sur le périmètre de la commune de Roullet Saint Estèphe, liant la collectivité à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier. Par ailleurs, l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 18 septembre 2018,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 19 septembre 2018,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte rendu technique et financier d'AGUR, délégataire du service public d'assainissement collectif, sur le périmètre de la commune de Roullet Saint-Estèphe, pour l'exercice 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **09 octobre 2018**	**Affiché le :** **10 octobre 2018**

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1er janvier 2012, la société AGUR a en charge l'exploitation du service d'assainissement collectif sur le périmètre de la commune de Roullet Saint Estèphe.
Le 1e janvier 2017, le contrat de délégation de service public est transféré à GrandAngoulême, suite à la fusion des intercommunalités et la prise de compétence en matière d'assainissement sur tout le territoire communautaire, par un avenant n°1.
Un second avenant a permis d'intégrer de nouveaux postes et du linéaire de réseau au contrat.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier 2016 transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

nombre d'abonnés au 31 décembre 2017	783

Le nombre d'abonnés a augmenté de 21 par rapport à 2016.

Bilan d'assainissement

Installations de dépollution	1
Capacité de dépollution	3000 EH
Postes de relevage	14
Longueur de réseau	26 km
Assiette de la redevance	78 751 m^3

Le volume d'assiette de la redevance est en augmentation de 13.5 % par rapport à 2016

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2017 se monte à **72 536 €** *(en 2016 :* 77 615 *€).*

La partie **« produits »** du compte d'exploitation 2017 se monte à **80 044 €** *(en 2016 :* 74 527*€).*

Résultat : 7 508 € *(en 2016 : -* 3 088.80 *€).*

Indicateurs de performance réglementaires 2017

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2016	2017
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	/	/
	Nombre d'abonnés du service assainissement collectif	762	783
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	31.984 t MS	0 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,87€/m3	2.88€/m3
INDICATEURS DE PERFORMANCE		**2016**	**2017**
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	70	70
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	/	/
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0/1000 habitants	0/1000 habitants
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	7.69/100km	7.69/100km
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2.99%	1.6%
P258.1	Taux de réclamations	0.98/1000 abonnés	1.6/1000 abonnés